CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°53

Durée : 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : Réaliser une performance mesurée activités athlétiques

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale. Hors-série n°3 du 19 juin 2008
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.

Description de la situation :

Dans le cadre de votre programmation EPS pour votre classe de CM1, vous avez décidé d'inscrire vos élèves à une course en durée au mois d'avril. Les élèves devront courir 12 minutes selon leurs possibilités.

Question posée au candidat :

Vous présenterez une progression de trois séances de votre module d'enseignement permettant à tous les élèves d'atteindre cet objectif.

Justifiez vos choix.